

grain de sel

décembre 2008



Non aux suppressions d'emplois

Le CTPC du 16 décembre et sa reconvoction du 18 ont été boycottés par l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP. Ce CTPC devait traiter des 2 329 nouvelles suppressions d'emplois dont 1 364 pour la filière fiscale et 965 pour la filière gestion publique. Pour la Vienne cela fait 20 dont 12 pour la filière fiscale et 8 pour la filière gestion publique. A cela il faut rajouter 5 suppressions de C pour financer la création d'un A et de 4 B.

Ces documents ne précisent pas la répartition par catégorie dans les départements mais seulement les fléchages à hauteur de 351 pour télé actes et 131 pour télé TVA.

Cela devient insupportable

Ces nouvelles suppressions se rajoutent à celles des années précédentes. Les conditions de travail vont continuer de s'aggraver remettant en cause la qualité de l'accomplissement des missions et les difficultés quotidiennes des agents.

Les SIP vont aggraver cette situation

En sous-estimant les emplois nécessaires, la création des SIP va être catastrophique. C'est sûrement pour cela que la direction générale ne veut pas faire de bilan de la douzaine de SIP en préfiguration. Pourtant les 100% de grévistes de l'HDI de Prades le 16 décembre (agents de l'ex DGI comme de l'EX trésor) montrent que tout ne va pas aussi bien que ce que veut bien dire la DG.

Missions, emplois, statut...

C'est aujourd'hui le centre de nos préoccupations. Le projet de loi sur la mobilité devrait passer devant le parlement à la fin du mois de janvier. Les missions sont mises à mal. La pression des indicateurs comme le manque de personnel dégradent fortement les conditions de travail augmentant le mal vivre et la souffrance au travail.

Salaires

Le mel des ministres ne suffira pas à nous convaincre. La garantie individuelle des pertes de pouvoir d'achat n'a concerné que 8% des fonctionnaires. La mise en place de fonctions et de résultats généralisent les primes au

mérite. Pourtant face à la perte de pouvoir d'achat il faut une augmentation du point d'indice qui soit indexée sur l'inflation.

Préparons les CTP de janvier

La centaine d'agents des impôts et du trésor réunis à Slovénie le 16/12 sont d'accord pour continuer les actions au moment des CTP emploi et SIP qui doivent avoir lieu en janvier. Il faudra se saisir de ces occasions pour continuer à manifester notre mécontentement.

Le 29 janvier toutes et tous en grève

L'ensemble des organisations syndicales appelle à une journée interprofessionnelle le 29 janvier pour la défense de l'emploi privé et public, de la sécu, les salaires et la défense des services publics. Grève et manifestation seront au programme de cette journée unissant côte à côte l'ensemble des salariés.

Ce n'est pas à nous de payer leur crise

Les effets de la crise économique prennent de plus en plus d'ampleur. Pas une journée sans l'annonce d'un plan de licenciement. Les milliards sont largement distribués aux entreprises et les salariés subissent les suppressions d'emploi, la casse des services publics et les attaques contre la retraite et l'ensemble de la sécu. Les mesures prises pas le gouvernement (aides aux entreprises) sont les mêmes que celles qui nous ont conduit à la crise... On connaît donc le résultat d'avance.

Alors en janvier généralisons la lutte pour gagner sur nos revendications.

- Augmentation des salaires, pas de salaires au mérite
- Arrêt des suppressions d'emplois et réembauches nécessaires
- Ni retraite à 70 ans ni travail du dimanche
- Maintien de la séparation ordonnateur comptable et assiette recouvrement à la DGFIP

Action du 16 décembre

Une centaine d'agents du trésor et des impôts de Poitiers, réunis en assemblée générale le 16 décembre, à l'appel de l'intersyndicale impôt-trésor, condamnent les 2370 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2009 inscrites à l'ordre du jour du CTPC du 16 décembre. Pour notre seul département, 20 suppressions sont annoncées : 12 dans la filière fiscale, 8 dans la filière gestion publique.

Le gouvernement les justifie par le fait que les « caisses sont vides ». Or, il trouve dans le même temps des milliards d'euros pour voler au secours des banques qui ont joué au casino boursier !

Face à la fusion, les agents exigent de l'administration qu'elle organise un dialogue social de qualité permettant la prise en compte de leurs revendications.

Aujourd'hui d'ailleurs, les réunions

avec l'administration ne permettent pas aux agents et aux cadres qui préfigurent le SIP de voir leurs difficultés se résoudre.

D'autre part, les décisions prises en matière de régimes indemnitaires ont accru l'écart de rémunération entre les agents de catégorie A, B et C d'un côté et les cadres de l'autre. De plus, l'annonce des ministres du 5 décembre de mettre en place la rémunération au mérite est inacceptable, tout comme la baisse de 10% en 8 ans du pouvoir d'achat.

En matière d'organisation des services, la pénurie d'effectifs, le travail en plateau, la perte des repères professionnels et la dictature des indicateurs sont devenus insupportables pour tous les agents.

Emplois, rémunérations, conditions de travail, sur ces trois sujets essentiels, la DGFIP aggrave les injustices. Les SIP,

c'est la généralisation de la polyvalence et la dégradation garantie des conditions de travail. Les agents, avec leurs organisations syndicales, condamnent et refusent ce passage en force.

Ils revendiquent et exigent :

- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Le maintien de la séparation assiette/recouvrement et de la séparation ordonnateur/comptable ;
- Le refus de la polyvalence généralisée ;
- L'arrêt des réformes de structures ;
- Pas de salaire au mérite, augmentation des salaires pour tous, par la revalorisation du point d'indice ;
- Des conditions de travail réellement dignes de ce nom pour tous !

Cette motion a été faxée au DG de la DGFIP le 16/12 à l'occasion du CTPC emploi.

Pareil que les lignes électriques ou les applications informatiques...

Les lignes électriques n'ont pas résisté au poids de la neige tombée drue en ce mois de décembre dans nombre de régions. De son côté, comme chaque fin d'année, AGORA nous a informé qu'il surbookait du fait d'une forte sollicitation, affichant le message suivant :

« Le libre-service est actuellement fortement sollicité. Nous vous invitons à différer vos demandes et à ne pas renouveler celles déjà émises. Un délai de 36 h peut être constaté entre le dépôt et la validation des demandes. Le dépôt des congés de fin d'année doit se faire en deux fois : une occurrence jusqu'au 31/12/2008 et une occurrence pour 2009. A défaut, un message bloquant apparaîtra. »

Ça nous a donné l'idée du message suivant.

« Comme les lignes électriques et les applications informatiques, les agents des impôts et du trésor sont fortement

sollicités. La seule différence c'est qu'ils le sont à longueur d'année. La pénurie d'effectifs, le travail en plateau, la perte des repères professionnels issue des réformes menées à marche forcée et la dictature des indicateurs sont devenues insupportables. La gestion au mérite est inacceptable : elle vise à placer les agents en situation de concurrence permanente, brisant le collectif et la solidarité.

Ils invitent la DGFIP et leur ministre à stopper les 2329 suppressions d'emplois annoncées pour 2009, à arrêter leurs réformes et à ne pas renouveler celles déjà réalisées jusque-là.

Un délai supérieur à celui imposé par les standards dits de qualité pourra être constaté entre la date d'arrivée du travail à faire et celui de sa réalisation.

Par ailleurs, un délai de plus d'un mois nous sépare de la journée du 29 janvier qui doit être mise à profit pour :

- définir une politique économique et sociale évitant aux salariés du public comme du privé de payer le prix de la crise ;

- organiser un dialogue social de qualité permettant la prise en compte des revendications relatives aux emplois, aux rémunérations et aux conditions de travail.

Les missions du service public foncier, fiscal et comptable doivent être traitées avec respect, tout comme celles de l'ensemble du service public. Plus que le marché, ce dernier permet la satisfaction des besoins sociaux et garantit un traitement égalitaire.

Les usagers et les agents de la fonction publique ont droit à ce même respect.

A défaut, des actions bloquantes pourraient être envisagées. »

Merci aux agents qui ont acheté des billets de la souscription du SNADGI-CGT. 5 gagnants à la DSF dont le premier lot (un bon de 1 500 € pour un voyage).

Pensez aux demandes de mutations. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les militants du SNADGI-CGT.

Que chacun chacune passent de bonnes fêtes pour être sur pied dès janvier et un bon conseil pour 2009 rejoignez le SNADGI-CGT pour être plus forts.